

Deuxième partie : Projections sectorielles et programmation financière

Projections de l'offre, de la demande et des prix

I. Evolution du secteur réel en Tunisie : Les grandes tendances de la période 1970–92¹

1. Evolution de la situation économique et financière avant les réformes

Pendant la période 1970–80, l'économie tunisienne s'est développée rapidement à un taux annuel moyen de 7,4 %, et les autorités ont pu maintenir à la fois la stabilité financière à l'intérieur et une position solide de balance des paiements.

La croissance de l'économie tunisienne s'est accompagnée d'une intensification du rôle de l'Etat : augmentation de la part des dépenses publiques dans le PIB, développement du secteur des entreprises publiques qui a fini par dominer plusieurs branches d'activité, mise en place d'un système généralisé de contrôles et de diverses incitations ayant pour objet d'orienter l'investissement privé. La concurrence étant limitée sur le marché intérieur, la plupart des prix étaient réglementés en vue de protéger le consommateur.

A partir de 1981, la situation économique et financière de la Tunisie s'est nettement dégradée. Par suite d'une baisse tendancielle de la production de pétrole, du fléchissement de la production minière et manufacturière et de l'effet sur les secteurs agricole et agro-industriel de mauvaises conditions climatiques récurrentes, l'activité économique s'est ralentie, le taux de croissance annuel s'établissant en moyenne à 3,3 % au cours de la période 1981–86. En même temps, les déséquilibres intérieurs et extérieurs se sont sensiblement aggravés sous l'effet d'une politique financière expansionniste, ainsi que du recul des termes de l'échange (fortement dépendants des prix mondiaux du pétrole). Les autorités ont réagi à ces pressions en intensifiant le contrôle des prix, les restrictions à l'importation et la réglementation des investissements, ce qui a abouti à une rigidité

croissante du système économique et à des distorsions de plus en plus aigües.

Au cours des années 1981–84, les autorités ont laissé la demande intérieure s'accroître à un taux dépassant nettement le taux de croissance du PIB. Alors qu'en 1981, l'accélération de la demande était due essentiellement à une augmentation de l'investissement, en 1982–84 elle est venue entièrement de la consommation, alimentée par la forte majoration de la masse salariale dans l'économie et par d'importants transferts de l'Etat aux entreprises et aux ménages. En conséquence, entre 1980 et 1984, l'épargne intérieure brute est tombée de 24,0 % du PIB à 20,3 %.

2. Réformes structurelles

a. Objectifs et stratégie

Le programme ambitieux de réformes structurelles que le gouvernement a lancé en 1986 visait à améliorer l'allocation des ressources en passant rapidement à une économie de marché, tout en favorisant la croissance par une stratégie axée sur l'exportation étant donné l'étroitesse du marché intérieur. Afin de porter la compétitivité au niveau nécessaire pour que cette stratégie réussisse, les autorités ont cherché à renforcer la productivité globale par une intensification de la concurrence, tout en encourageant la mobilisation des ressources et leur orientation vers l'investissement productif. Les principaux éléments du programme de réformes étaient les suivants : libéralisation des prix et des échanges, des taux d'intérêt et de l'investissement, rationalisation des incitations à l'investissement et réforme du secteur des entreprises publiques.

b. Libéralisation des prix

Les prix de la grande majorité des produits étaient réglementés en 1986 en Tunisie, à

¹Cf. Nsouli et al. (1993).

l'exception de la plupart des produits agricoles dits *non sensibles*.

Dans le cadre de la réforme, les prix au producteur agricole ont été libéralisés les premiers. Pour les produits encore réglementés au début de 1986, notamment les céréales, les pouvoirs publics ont régulièrement relevé les prix au producteur dans des proportions qui dépassaient l'inflation, de façon à encourager la production intérieure. L'objectif visé, qui était d'assurer pour les céréales la parité avec le prix mondial des importations (fret et droit minimum d'importation de 15 % inclus), a été atteint en 1988.

La Tunisie a ensuite amorcé la libéralisation des prix à la production dans le secteur manufacturier, avec pour objectif de libéraliser avant 1991 tous les prix à la production dans le secteur industriel, sauf pour certains produits jugés stratégiques ou sensibles (produits pétroliers, services d'utilité publique, huiles comestibles et dérivés des céréales). Pendant une première phase de libéralisation rapide des importations (de septembre 1986 au début de 1988), le contrôle des prix à la production dans le secteur manufacturier a été aboli pour des biens représentant quelque 55 % de la production manufacturière. Après un ralentissement de l'effort en 1989-91, l'adoption de la législation sur la concurrence et la distribution et les progrès accomplis dans l'élimination des contrôles de l'investissement ont permis d'accélérer à nouveau le processus de libéralisation des prix à la production du secteur manufacturier. Au début de 1993, les prix avaient été libéralisés pour des biens représentant 87 % de la production de biens manufacturés.

Au milieu de 1988, la libéralisation des prix avait été étendue au stade de la distribution, où les marges étaient réglementées. La libéralisation, plus lente que prévue, s'est accélérée à la fin de 1991. Ainsi, au début de 1993, les contrôles applicables aux marges de distribution avaient été supprimés pour des biens représentant plus de 75 % de la production, contre 30 % en 1991.

La nouvelle loi sur la concurrence, entrée en vigueur au début de 1992, visait à renforcer celle-ci en luttant contre les pratiques restrictives et en favorisant une transparence totale des conditions régissant les opérations commerciales. Tout en posant le principe de la détermination des prix par le libre jeu des mécanismes du marché, la loi continue néanmoins de prévoir la possibilité de réglementer les prix des produits *essentiels* et d'intervenir en cas de concurrence insuffisante. La loi sur le commerce intérieur, adoptée au milieu de 1991, a aboli l'obligation d'obtenir une autorisation préalable pour le commerce de gros ou de détail, facilitant ainsi l'entrée de nouveaux opérateurs sur le marché.

Parmi les facteurs influant sur le système des prix en Tunisie figurait l'octroi de subventions pour un grand nombre de biens de consommation, ainsi que pour certains intrants agricoles. Cette politique visait à freiner la hausse du coût de la vie et à protéger les groupes les plus vulnérables de la population tout en garantissant une rémunération suffisante au secteur agricole. Cependant, compte tenu de leur coût budgétaire (plus de 4 % du PIB en 1984) et de leur impact sur l'affectation des ressources, le gouvernement a décidé de limiter progressivement les subventions aux biens de consommation socialement très sensibles, principalement les produits dérivés des céréales et les huiles comestibles. Une réforme introduite en 1990 visait à améliorer le ciblage des bénéficiaires des subventions (les groupes sociaux vulnérables) et à réduire le coût administratif des programmes de subvention. Sous l'effet de ces mesures, les dépenses au titre des subventions ont diminué à partir de 1990 et sont tombées à 1,8 % du PIB en 1992.

c. Réforme des entreprises publiques

Le secteur des entreprises publiques, qui a joué un rôle capital dans le développement économique de la Tunisie au milieu des années 80, représentait une part significative (entre un quart et un tiers) de l'emploi, du PIB et de l'investissement. La réforme de ce secteur était considérée comme un élément important de la restructuration globale de l'économie tunisienne. En 1985, le secteur des entreprises publiques comptait quelque 550 unités. Pendant la première moitié des années 80, la situation financière globale de ce secteur s'est dégradée, aussi son endettement a-t-il augmenté, de même que l'aide budgétaire de l'Etat.

Afin de réduire la charge que représentaient les entreprises publiques pour le budget de l'Etat, réduire l'absorption des ressources financières intérieures et extérieures, et d'améliorer l'affectation globale des ressources dans l'économie, le gouvernement a décidé en 1986 de lancer une vaste réforme de ce secteur en transférant la direction d'un nombre élevé d'entreprises à des actionnaires privés ou en appliquant une politique de désengagement de l'Etat par la privatisation. La réforme visait également à améliorer la situation des entreprises qui devaient rester sous la tutelle de l'Etat en les restructurant ou en clarifiant leurs relations avec l'Etat.

Une nouvelle loi sur les entreprises publiques, adoptée au début de 1989, a fait passer de 33 % à

50 % le niveau minimum du capital que l'Etat devait posséder pour qu'une entreprise puisse être qualifiée de publique. Le nombre des entreprises publiques répondant à cette définition se chiffrait à quelque 200, dont 150 environ produisaient des biens et des services commercialisables.

Au cours de la première phase, le programme de privatisation a été axé essentiellement sur les petites et moyennes entreprises. Au début de 1993, quelque 40 entreprises publiques avaient déjà été privatisées (par voie de vente d'actifs dans 28 cas et de vente d'actions dans les autres). En ce qui concerne les entreprises qui devaient rester dans le secteur public, des contrats-programme étaient en place à la fin de 1992 pour sept d'entre elles qui appartenaient aux secteurs des transports, de l'énergie, des mines et du bâtiment. En outre, une étude complète et détaillée a été préparée sur la restructuration du principal conglomerat de l'industrie chimique.

La seconde phase du processus de privatisation, amorcée au début de 1993, a été axée cette fois sur les grandes entreprises rentables, à privatiser par la vente de leur capital.

d. Libéralisation de l'investissement et rationalisation des incitations

Dès les années 70, l'Etat tunisien a exercé une influence croissante sur l'investissement et, dans le cadre du Sixième plan de développement (1981–86), le secteur public a pris en charge quelque 55 % de la formation brute de capital fixe. En outre, afin d'orienter l'investissement vers des activités spécifiques, la majeure partie de l'investissement privé devait être approuvée par l'Etat. En 1986, le gouvernement a décidé de libéraliser l'investissement et de rationaliser les incitations à l'investissement.

En vertu du texte révisé du code des investissements industriels (1987), une obligation d'enregistrement a remplacé l'approbation préalable dans le cas des investissements réalisés sans l'apport d'incitations particulières. Les formalités ont été considérablement simplifiées et les concessions accordées par le code des investissements ont été réduites et mieux ciblées. Les incitations restantes sont offertes surtout aux industries exportatrices tout en tenant compte d'autres critères tels que le développement régional et, dans une moindre mesure, la contribution aux transferts de technologie et à l'intégration industrielle. Les années suivantes, les codes des investissements afférents aux secteurs de l'agriculture, de la pêche et du tourisme ont été révisés dans le même esprit.

e. Libéralisation des échanges

En ce qui concerne le secteur extérieur de l'économie tunisienne, les mesures de contrôle se caractérisaient par des droits de douane à l'importation élevés dont les taux s'évaluaient sur un vaste barème et par des restrictions quantitatives généralisées à l'importation. Ces mesures, qui avaient été durcies en 1984–85, période pendant laquelle de fortes pressions s'exerçaient sur la balance des paiements, ont intensifié les distorsions qui faussaient l'allocation des ressources et sapé la compétitivité de l'économie, tout en détournant la production des exportations. En vue de renforcer l'orientation vers l'extérieur de l'économie, la Tunisie a adopté en 1986 un important programme de libéralisation des importations. On s'attendait à ce que cette libéralisation réduise sensiblement les coûts, facilitant ainsi un accroissement des exportations, et expose davantage les industries locales à la concurrence internationale.

Le programme de libéralisation visait à réduire progressivement les restrictions quantitatives et à abaisser et rationaliser les droits d'importation. Au début du programme en 1986, les importations libres ne représentaient que quelque 18 % des importations totales (abstraction faite des importations financées sur ressources extérieures). En outre, les droits d'importation allaient de 5 à 236 %, le taux moyen étant de 36 % et l'écart-type de 26 %. L'objectif initial des autorités était de libéraliser avant la fin de 1991 toutes les importations à l'exception des articles de luxe, tout en parvenant à un taux de protection effective assez uniforme de l'ordre de 25 %. La libéralisation devait se faire en deux phases : au cours de la première phase (1986–88), les restrictions frappant les importations de matières premières, de produits semi-finis, de pièces détachées et de biens d'équipement devaient être levées; pendant la seconde phase (1988–91), les biens de consommation devaient être libérés. En ce qui concerne les droits de douane, la majeure partie de la réforme (réduction des droits maximum et compression du barème) devait être mise en oeuvre au cours de la période 1987–88.

Après les progrès rapides enregistrés pendant la première phase, la libéralisation s'est quelque peu ralentie à compter de 1988, les autorités s'efforçant de renforcer les moyens dont disposaient les industries nationales pour s'ajuster à une concurrence internationale intensifiée. Les restrictions quantitatives ont été levées en septembre 1989 et octobre 1990 pour de nouvelles catégories de biens (matières premières, produits intermédiaires, biens d'équipement et biens de consommation, notamment), de sorte que le ratio

importations libérées/importations totales est passé à 70 %. Cependant, comme la libéralisation portait essentiellement jusqu'alors sur les matières premières, les biens intermédiaires ou d'équipement et les biens finis non fabriqués localement, 26 % seulement de la production était assujettie à la concurrence des importations à la fin de 1990.

La poursuite du processus de libéralisation se heurtait à des obstacles qui résultaient de l'ordre dans lequel les réformes étaient mises en place. Conjuguée à la forte baisse des droits de douane à l'importation déjà réalisée, l'élimination des restrictions quantitatives a eu pour effet de réduire sensiblement et brusquement la protection accordée aux industries concernées. En outre, la suppression auparavant des restrictions sur les importations d'intrants a élargi la protection effective accordée à la production de biens finis. Cela étant, afin de donner aux producteurs nationaux davantage de temps pour s'adapter à la concurrence internationale, les pouvoirs publics ont prévu, dans le cadre de la loi de finances de 1991, d'appliquer provisoirement des droits compensateurs dont les taux vont de 10 à 30 % à une catégorie limitée de produits finis ou semi-finis, ces droits devant être éliminés progressivement sur une période de trois ans. En 1992 et en 1993, la liste de ces produits a été élargie après plusieurs séries de mesures de libéralisation des importations, tandis que la plupart des taux adoptés précédemment ont été abaissés. Compte tenu des restrictions quantitatives éliminées en 1991-93, le ratio des importations libérées est passé à 87 % et la production intérieure soumise à la concurrence des importations à quelque 60 %. Si aucune modification générale n'a été apportée au niveau et à la structure des droits d'importation, la structure des droits de douane a été rationalisée à plusieurs reprises en vue d'harmoniser les niveaux de protection effective aux différents stades de la production, l'objectif étant de compléter la suppression des restrictions quantitatives. Dans le cadre du collectif budgétaire adopté en mars 1991 pour faire face à la crise du Moyen-Orient, un prélèvement conjoncturel représentant 5 % des droits et taxes acquittés sur les importations a été prévu pour accroître les recettes. Ce prélèvement a été par la suite conservé dans les lois de finances de 1992 et de 1993.

3. Les résultats

a. La croissance et ses déterminants

En raison des effets positifs de la mise en oeuvre du programme de réforme structurelle et d'ajustement, la croissance économique de la

Tunisie s'est nettement accélérée au cours de la période 1987-92, le taux d'expansion annuel moyen ayant atteint 5,0 %, contre 2,8 % pendant la période 1982-86 (cf. tableau 7.1). Cette accélération a pu être observée dans la plupart des grands secteurs de l'économie. Entre les périodes 1982-86 et 1987-92, la contribution des secteurs de l'agriculture, de la pêche et des industries alimentaires à la croissance est passée en moyenne de 0,3 % du PIB à 1,2 %, et celle des secteurs non agricoles, de 2,5 % à 3,8 %. Parmi les secteurs non agricoles, celui des services a enregistré la plus forte augmentation, sa contribution au PIB étant passée en moyenne de 1,5 % à 2,3 %, tandis que celle du secteur manufacturier est passée de 0,6 % en moyenne en 1982-86, à 0,8 % pendant la période 1987-92.

Si, pendant les années 1987-88, la contribution la plus élevée a été celle des services sous l'effet de la reprise du tourisme et de la vigoureuse expansion du commerce attribuable en partie à la réouverture de la frontière avec la Libye, en 1989-90 la forte expansion du secteur manufacturier et du bâtiment et des travaux publics a compensé le ralentissement de l'activité du secteur des services.

Au cours de la période 1987-92, les résultats économiques ont continué de subir des variations annuelles importantes dues à la sensibilité de la production agricole aux changements climatiques (le PIB réel a marqué le pas en 1988 sous l'effet d'une grave sécheresse, alors qu'il avait augmenté de 6,7 % en 1987; sa croissance a repris en 1990, atteignant 7,6 %, par suite de l'amélioration des conditions météorologiques). Les résultats contrastés de la période 1991-92 reflètent les effets de la crise du Moyen-Orient et de la reprise ultérieure.

La composition sectorielle du PIB s'est modifiée. La contribution du secteur agricole au PIB est passée de 16,4 % en 1982-86, à 17,2 % en 1987-92. Cette évolution était attribuable à des conditions climatiques dans l'ensemble plus favorables, ainsi qu'à diverses mesures prises en vue de restructurer et stimuler le secteur (renforcement des services de vulgarisation, relèvement des prix au producteur et élargissement du rôle du secteur privé, notamment). La contribution du secteur manufacturier est passée quant à elle de 9,0 % du PIB en 1981-86, à 11,5 % en 1987-92, essentiellement en raison de la forte expansion des secteurs des textiles, du vêtement et du cuir. Par ailleurs, la part des services a augmenté sur la même période, passant de 43,2 % à 45,9 %, du fait que le taux de croissance a été supérieur à la moyenne pour toutes les composantes (transports, télécommunications et commerce en particulier). Les secteurs dont la contribution au PIB s'est réduite sont notamment ceux des industries

extractives, du pétrole, du bâtiment et des travaux publics. Pour le seul secteur des hydrocarbures, la contribution au PIB est tombée de 9,6 % en 1981–86, à 6,4 % en 1987–92.

b. Investissement et épargne

Le ratio investissement/PIB, qui était élevé au début des années 80, est revenu à un niveau plus modeste (cf. tableau 7.2). Ce recul tient à une contraction de la formation brute de capital fixe hors administration centrale. Celle-ci a régressé régulièrement, tombant de 24,9 % du PIB en 1981 à 14,2 % en 1988. Cette baisse s'est inversée par la suite, l'investissement du secteur privé réagissant positivement à l'amélioration de l'environnement macroéconomique et de la structure des incitations. Par ailleurs, les entreprises publiques ont intensifié leurs investissements grâce à l'allègement des contraintes de financement extérieur. Après un ralentissement temporaire de l'investissement au début de la crise du Moyen-Orient, le ratio investissement/PIB du secteur public hors administrations publiques s'est redressé pour atteindre 21,1 % en 1992. Dans l'intervalle, comme pendant la première moitié des années 80, le ratio investissement/PIB de l'administration centrale a fluctué autour d'un niveau moyen de l'ordre de 5 %. Au cours de la même période, le rendement de l'investissement dans l'économie a augmenté par suite de la diminution des distorsions qui faussaient la structure des prix relatifs et de l'amélioration de la qualité du programme d'investissement de l'Etat. En conséquence, le coefficient marginal du capital² a suivi une tendance à la baisse après 1987.

Au cours de la période 1986–92, le ratio épargne intérieure brute/PIB est passé de 16,2 à 20,4 %, mais, en moyenne, il est resté inférieur de 2 points environ à son niveau de la première moitié des années 80, essentiellement à cause de la diminution des recettes pétrolières. La progression de l'épargne intérieure est due à l'amélioration spectaculaire enregistrée par l'épargne des secteurs hors administration centrale, qui est passée de 5,9 % à 14,7 % du PIB à la suite de la mise en oeuvre des mesures d'ajustement macroéconomique et structurel. Cette amélioration a été relativement ininterrompue, malgré les fluctuations annuelles de l'épargne privée, liées à celles du revenu disponible causées par les variations de la production agricole et des termes de l'échange. En revanche, l'épargne

²Il s'agit du rapport entre l'investissement brut réel (I_r) au cours d'une période donnée et la variation du PIB réel (Y) au cours de la même période (ou parfois au cours de la période suivante) dont la formule est : $(I_r/Y)/(\Delta Y/Y)$.

de l'Etat ne s'est pas accrue en raison du déclin des recettes pétrolières, de l'abaissement et de la rationalisation des droits de douane, des difficultés rencontrées dans l'ajustement des finances publiques en 1988 et 1989, des effets de la sécheresse, du gonflement des dépenses au titre des subventions à la consommation, lui-même lié au niveau élevé des prix mondiaux des céréales, et de l'impact de la crise du Moyen-Orient. A cela est venue s'ajouter l'augmentation des paiements d'intérêts au titre de la dette publique, l'Etat ayant eu de plus en plus recours au financement non bancaire assorti de taux fixés en fonction du marché.

L'augmentation du taux d'épargne nationale (de 5,9 % du PIB entre 1986 et 1992) a été plus importante que celle du taux d'épargne intérieure. Cette évolution s'explique par les transferts privés considérables qui ont suivi les fortes incitations créées par les ajustements du taux de change et le niveau élevé des taux d'intérêt réels en Tunisie, ainsi que par le recul du ratio paiements d'intérêts sur la dette extérieure/PIB sous l'effet de la politique prudente de gestion de la dette extérieure appliquée par les autorités et de la baisse générale des taux d'intérêt sur les marchés financiers internationaux.

c. Inflation

Les résultats de la Tunisie en matière d'inflation se sont améliorés au cours de la période 1986–92. Le taux d'inflation annuel mesuré par l'indice des prix à la consommation (IPC) a diminué, tombant de 9,6 % en moyenne pendant la première moitié des années 80 à 7,0 % au cours des années 1986–92 (cf. tableau 7.3). Bien que légèrement supérieur au taux annuel moyen de 4,1 % qu'ont enregistré les partenaires commerciaux de la Tunisie pendant la période 1986–92, ce taux est resté très inférieur au taux annuel moyen de 55 % observé dans les pays en développement au cours des années 1986–91.

Cette amélioration des résultats, qui tient à la lutte menée par les autorités contre l'inflation, a pu être réalisée malgré les effets défavorables de la sécheresse sur l'offre en 1986, 1988 et 1989, la forte dépréciation du taux de change effectif nominal du dinar (en 1986–87 en particulier), la réduction des subventions à la consommation et la libéralisation substantielle des prix intérieurs (les produits dont les prix ont été libérés sont passés de 5 % de la production totale à la fin de 1985 à 87 % à la fin de 1992). La politique financière prudente poursuivie par les autorités et la libéralisation des importations ont contribué de façon capitale à limiter l'effet de ces facteurs sur les prix.

Pendant la période 1986–91, le taux de variation annuel de l'IPC a fluctué entre 6,2 % et 8,2 %, avant de tomber à 5,5 % en 1992. Une analyse de l'évolution de l'IPC au cours de cette période permet de formuler trois observations. En premier lieu, le taux de variation annuel de la composante importations de l'indice a été plus élevé que celui de la composante intérieure. Depuis 1987, première année pleine de la mise en oeuvre du programme de réformes, l'accroissement de la composante intérieure de l'indice est demeuré dans une fourchette comprise entre 6 % et 7 %, sauf en 1991, année où les droits de consommation et certains tarifs publics ont été majorés, les subventions à la consommation réduites, les importations comprimées pour atténuer l'impact de la crise du Moyen-Orient et les traitements et salaires sensiblement relevés.³ En deuxième lieu, ces augmentations de l'IPC n'ont dépassé celles de la composante importations que pour trois années : en 1991, à cause des facteurs susmentionnés, et en 1986 et 1992, à cause du fort ralentissement de la hausse des prix des importations. Enfin, les années où l'inflation a diminué en Tunisie (1986, 1988, 1990 et 1992) ont coïncidé avec celles où la hausse des prix des importations s'est fortement ralentie.

En 1992, les tensions inflationnistes se sont nettement atténuées, en raison de l'effet positif de la libéralisation de l'économie, de la relative stabilité des prix des importations, de la situation favorable de l'offre, attribuable à la bonne production agricole, et de la poursuite d'une politique financière prudente. En conséquence, la hausse des prix s'est ralentie pendant l'année et, à la fin de 1992, le taux d'inflation était tombé à 5,5 %, soit le niveau le plus bas des quinze années précédentes.

II. Projection de la capacité, de l'offre et de la demande

1. Cohérence des projections

Le niveau de la production réalisé pendant une période donnée dépend à la fois de la capacité de production disponible, de l'offre effective des producteurs et de la dépense (intérieure et extérieure) qui détermine la production pouvant être écoulee. Les projections de la production doivent donc être compatibles à la fois avec celles

³Après avoir augmenté de 14,5 % seulement au cours de la période 1987–90, le coût unitaire de main-d'oeuvre dans le secteur non agricole s'est accru de 10 % en 1991.

du niveau de la capacité de production, de l'offre et de la demande globales.

Par ailleurs, au niveau global, les projections relatives à l'évolution de ces agrégats doivent être compatibles avec les projections retenues pour les différents secteurs d'activité. Sur un plan pratique, cette cohérence peut être assurée de deux manières. La première consiste à effectuer des projections au niveau sectoriel et à agréger les résultats pour obtenir une projection globale. La seconde consiste à calculer, au moyen de projections, la production globale et à la ventiler selon les différents secteurs, ce qui peut nécessiter plusieurs itérations. Dans les deux cas, il convient de s'assurer que la production prévue par les projections ne dépasse ni la capacité de production disponible, ni la demande globale que l'on aura projetées par ailleurs.

2. Projection de la capacité de production et de l'offre globale

a. Principaux déterminants

La production réalisée au cours d'une période ne peut, en général, excéder la *capacité de production* disponible au cours de la même période. Toutefois, au cours de périodes courtes, la production peut temporairement dépasser la capacité de production. Par capacité de production, on entend la production maximale réalisable à un moment donné, compte tenu des facteurs de production normalement disponibles. Cependant, la notion de capacité de production ne reflète pas de simples contraintes physiques : elle tient également compte de facteurs tels que l'entretien de l'appareil productif qui font que les capacités physiques ne peuvent être durablement utilisées à 100 % ou au-delà ; de plus, la capacité de production peut s'accroître à moyen terme sous l'effet de gains de *productivité*⁴, même sans augmentation de la quantité physique de facteurs de production disponibles. En pratique, la capacité de production ou production potentielle n'est pas directement observable. Elle peut cependant être approchée à partir de la production effective, observée, et d'une estimation du *taux d'utilisation* de la capacité de production.

⁴Par gain de productivité, on entend un accroissement de la production en volume, pour un niveau donné du volume des facteurs de production. Les déterminants de la *productivité* comprennent le niveau et la qualité de l'éducation, le niveau de savoir-faire, le niveau des cadres, le niveau d'efficacité des institutions financières et publiques, et le niveau de développement des infrastructures.

Les principaux facteurs qui déterminent la capacité de production sont :

- la quantité et la qualité de la main-d'oeuvre disponible;
- le stock de capital fixe et son âge moyen;
- le savoir-faire technologique disponible; et
- les conditions climatiques, particulièrement dans un pays où l'agriculture a un poids important (et ce d'autant plus que les cultures irriguées sont peu développées).

De plus, certains facteurs spécifiques (épuisement d'une ressource non renouvelable, goulet d'étranglement lié par exemple à une insuffisance des infrastructures de transport) qui jouent un rôle important dans des secteurs clés d'une économie peuvent eux aussi influencer sensiblement sur la capacité de production globale.

Pour estimer l'évolution dans le temps de la capacité de production, on doit donc tenir compte surtout de l'accroissement des facteurs de production, ainsi que de celui de la *productivité globale de ces facteurs*.⁵ Celle-ci dépend non seulement de l'évolution de la technologie, mais aussi de la manière dont s'effectue l'allocation des ressources. C'est à ce niveau notamment que les projections de la capacité de production doivent tenir compte de l'appréciation que l'on peut porter sur les politiques structurelles menées par un pays. En effet, si celles-ci donnent lieu à d'importantes distorsions susceptibles de fausser l'allocation des ressources, la productivité des facteurs de production sera amoindrie. En sens inverse, la mise en oeuvre de mesures visant à réduire les distorsions permet de stimuler la croissance de la capacité de production par une meilleure allocation des ressources entre secteurs d'activité et une meilleure combinaison des facteurs de production. La prise en compte de ces éléments repose souvent sur un jugement qualitatif, car leur quantification nécessiterait l'établissement d'un modèle détaillé de l'économie permettant de décrire et de prédire comment ces ressources sont réparties entre diverses activités.

Toute projection du PIB devra également prendre en compte l'évolution de facteurs spécifiques influant sur les secteurs les plus importants de l'économie. Il peut s'avérer utile d'établir des projections sectorielles pour s'assurer que la

projection globale est réaliste. A titre d'exemple, les conditions climatiques revêtent une grande importance dans les estimations de la production agricole mais sont par nature difficiles à prévoir et l'on en est réduit à supposer que des conditions moyennes prévaudront durant la période de projection. Par ailleurs, l'accroissement rapide de la production d'un secteur ne va pas sans le développement de certains autres secteurs (par exemple, celui du transport qui doit pouvoir faire face au surcroît de production attendu dans d'autres secteurs). Il est donc utile de s'assurer de la cohérence des projections sectorielles et de leur concordance avec les projections globales.

L'offre des producteurs dépend non seulement de la disponibilité des facteurs de production, mais également d'autres éléments qui peuvent encourager les producteurs à limiter leur production. Les producteurs peuvent en effet limiter volontairement leur production et laisser des facteurs de production inemployés s'ils ne sont pas en mesure de les utiliser de façon rentable. A titre d'exemple, certaines activités peuvent cesser d'être rentables à la suite d'une forte hausse des prix de l'énergie. Dans ce cas, il pourra se produire un ralentissement de la croissance ou même une récession sous l'effet du choc affectant les conditions de l'offre. De même, la capacité de production d'un pays peut rester faiblement utilisée en raison d'une surévaluation de la monnaie nationale qui nuit à la rentabilité des secteurs exposés à la concurrence internationale (que ce soit à l'exportation ou sur le marché intérieur). Dans ce cas, une dévaluation ou une dépréciation réelle peut rétablir la rentabilité de ces secteurs et engendrer rapidement une augmentation de l'offre, dans la limite de la capacité de production existante, sans qu'il y ait pour autant nécessité d'augmenter cette capacité.

b. Méthodes de projection

Parmi les méthodes de projection, on distingue deux grandes catégories : celles reposant sur l'analyse des tendances passées de la variable à projeter et celles fondées sur l'analyse des relations entre la variable à projeter et ses principaux déterminants.

Dans la pratique, la projection de variables se heurte à de nombreux obstacles méthodologiques et empiriques. La médiocrité des données, leur insuffisance, voire leur absence, notamment dans les pays en développement, ne sont souvent pas le moindre des problèmes auxquels se trouvent confrontés les économistes chargés d'effectuer des projections. C'est ce qui explique sans doute le

⁵Par productivité globale des facteurs, on entend la mesure d'un accroissement du volume de la production rapportée à l'accroissement du volume de l'ensemble des facteurs entrant dans le processus de production. Ce concept a été défini pour éviter des difficultés de mesure du rôle respectif des différents facteurs de production entrant dans le processus de production.

recours fréquent à des méthodes simplifiées : l'utilisation de théories économiques ou de méthodes statistiques sophistiquées conduit à une impasse quand les données nécessaires ne sont pas disponibles; d'où la tendance à ne retenir que les théories les plus robustes et les mieux établies et à remplacer l'estimation économétrique des paramètres par une estimation fondée sur le jugement et la connaissance de l'analyste.

(1) Analyse des tendances passées

Si l'on s'intéresse par exemple à l'évolution du PIB, on peut en estimer le taux de progression au cours d'une période de référence donnée et poser comme hypothèse que ce taux se maintiendra dans le futur. Une variante consiste à appliquer cette méthode à chacun des principaux secteurs et à faire la somme des prévisions sectorielles.

Pour calculer le *taux de croissance moyen* pour une période passée, il convient tout d'abord de choisir la période de référence. On a alors le choix entre les méthodes suivantes :

La méthode la plus simple consiste à calculer un taux de croissance composé r , tel que :

$$Y_t = Y_0 \cdot (1 + r)^t, \quad (7.1)$$

où :

- Y_0 : PIB à prix constants de l'année 0;
- Y_t : PIB à prix constants de l'année t ;
- t : indice de temps, c'est-à-dire 1, 2, ... ;
- r : taux de croissance de Y .

On peut aussi procéder à une régression semi-logarithmique par rapport au temps. Il s'agit d'une variante de la méthode précédente, qui consiste à ajuster une équation de régression, sachant que \ln est le logarithme naturel, de la forme suivante :

$$\ln(Y_t) = a + b \cdot t \quad (7.2)$$

dans laquelle la valeur estimée du coefficient b s'interprète comme le taux de croissance moyen au cours de la période utilisée dans la régression.

On peut affiner la méthode d'extrapolation des tendances passées en prenant en compte le caractère cyclique de la variable à projeter. Ainsi, lorsque l'on cherche à établir les projections de la capacité de production (ou production potentielle) on doit tenir compte du fait que celle-ci n'est pas directement observable.

La méthode de la tendance exprimée par les pics consiste à identifier dans le passé les pics de production, c'est-à-dire les années où la production

est supérieure à son niveau des années antérieures et postérieures, et à supposer que ceux-ci représentent une bonne approximation de la production potentielle. On peut alors extrapoler la production potentielle sur la base du taux de croissance moyen constaté entre pics successifs. Plus précisément, on peut calculer le taux de croissance composé entre les deux derniers pics observés et appliquer ce taux de progression à la valeur du dernier pic. Le résultat obtenu constitue une évaluation de la production potentielle future.

(2) Modélisation des relations entre la variable à projeter et ses principaux déterminants

Cette approche consiste à faire appel à la théorie économique pour identifier les principales variables ayant une influence sur la variable que l'on cherche à calculer. Cette démarche aboutit à la formulation d'un modèle reflétant les mécanismes économiques sous-jacents. Les méthodes de régression permettent de tester la validité de ce modèle et d'en estimer les paramètres.

Les outils conceptuels nécessaires à l'établissement de projections concernant la capacité de production sont ceux de la théorie de la croissance économique. Ils reposent sur la notion de fonction de production agrégée (f), qui relie la capacité de production (y) aux facteurs (capital K et travail L_T) disponibles :

$$y = f(K, L_T). \quad (7.3)$$

Cette équation peut être transformée de manière à exprimer le taux de croissance de y sachant que dy représente la différentielle de y et $\delta y/\delta K$ représente la dérivée partielle de y par rapport à K :

$$dy = \delta y/\delta K \cdot dK + \delta y/\delta L_T \cdot dL_T, \quad (7.4)$$

$$dy/y = \delta y/\delta K \cdot dK/y + \delta y/\delta L_T \cdot dL_T/y, \quad (7.5)$$

$$dy/y = \delta y/\delta K \cdot dK/y + (\delta y/\delta L_T \cdot L_T/y) dL_T/L_T, \quad (7.6)$$

où d est le symbole utilisé pour indiquer une variation infinitésimale de la variable à laquelle il s'applique et $\delta y/\delta x$ (x pouvant être K ou L_T dans le cas présent) représente la dérivée partielle de y par rapport à x .

On remarque que dK/y n'est autre que la part de l'investissement (net) dans le PIB, soit IN/y , et que $\delta y/\delta K$, que l'on exprimera par a_1 , est proche de l'inverse du coefficient marginal de capital (investissement brut/variation du PIB).

Si l'on part de l'hypothèse habituelle que le travail est rémunéré à sa productivité marginale, $\delta y/\delta L_T$ est égal à w/P , où w est le taux de salaire

nominal et \bar{P} le niveau général des prix. L'expression $(\delta y / \delta L_T \cdot L_T / y)$ devient alors $w_{L_T} / \bar{P} y$, soit le ratio masse salariale/PIB (à supposer que la production soit assurée à pleine capacité). Les analyses empiriques tendent à indiquer que ce ratio reste relativement stable, ce qui justifierait l'approximation consistant à le remplacer par un coefficient a_2 (où $a_2 = \delta y / \delta L_T \cdot L_T / y$).

On peut donc écrire :

$$dy/y = a_1 \cdot (IN/y) + a_2 \cdot dL_T/L_T. \quad (7.7)$$

Le taux de croissance de la capacité de production est donc fonction du taux d'investissement ainsi que du taux de croissance de la main-d'oeuvre. Le coefficient marginal de capital a_1 reflète à la fois la manière dont les ressources sont allouées et l'efficacité avec laquelle les ressources allouées à chaque activité sont utilisées. Ce coefficient est donc modifié par les politiques économiques structurelles. On pose souvent comme hypothèse que, à politique inchangée, il y a stabilité à moyen terme de ce coefficient, qui constitue une mesure synthétique de la qualité de la combinaison des facteurs de production. Les réformes économiques mises en oeuvre par de nombreux pays ont en général pour objectif de permettre une meilleure utilisation des ressources et donc une augmentation du coefficient a_1 (un accroissement donné du PIB peut être obtenu avec une augmentation moindre du stock de capital).

3. Projection de la demande globale

a. Le rôle de la demande globale

Pour préciser ce rôle, il est nécessaire de distinguer deux cas.

Le premier correspond à une situation où la capacité de production est pleinement employée et la croissance de la production exige soit un accroissement de cette capacité, soit un accroissement de la productivité. La projection de la demande globale a alors pour principal intérêt de permettre de s'assurer de la cohérence des hypothèses retenues, compte tenu des informations disponibles sur le comportement des agents économiques. Plus précisément, la croissance de la production (déterminée par l'offre) doit être compatible, tant du point de vue comptable que du point de vue du comportement des agents économiques, avec le rythme d'investissement, d'une part, et avec la croissance de la demande intérieure et extérieure, d'autre part.

Le second cas est celui où la capacité de production est *sous-employée*. C'est alors la demande

qui tend à déterminer la production. Cependant, la production influe à son tour sur le revenu disponible, lequel est l'un des principaux déterminants de la consommation privée, donc de l'une des composantes les plus importantes de la demande. C'est cette *relation circulaire* qui donne naissance au concept de multiplicateur de la théorie keynésienne. Les modèles macroéconométriques utilisés dans les pays industrialisés pour l'établissement de simulations et de projections sont le plus souvent élaborés selon un schéma inspiré par l'approche keynésienne et utilisent donc un multiplicateur de ce type pour déterminer le niveau de la production (moyennant des raffinements dépendant de la complexité des interactions prises en compte).

b. Les composantes de la demande globale

La demande globale des ménages, des entreprises, des administrations et du reste du monde comprend la consommation finale, la formation brute de capital (y compris les variations de stocks) et les exportations. Cependant, une partie de cette demande est satisfaite par des importations. La demande globale adressée aux producteurs nationaux est donc égale à la somme de la consommation finale, de l'investissement et des exportations, nettes des importations, de biens et services.

L'évolution de la demande globale dépend du comportement des agents économiques, lui-même influencé par un certain nombre de facteurs exogènes (tels que les termes de l'échange) ainsi que par l'orientation de la politique économique, notamment des politiques budgétaire, monétaire et de taux de change.

Ainsi, la politique budgétaire a un effet direct sur la demande du secteur public et un effet indirect sur le revenu disponible et, partant, sur la demande du secteur privé. De plus, cet effet dépend également de la manière dont le déficit public est financé. De même, la politique monétaire peut avoir un effet sur la demande du secteur privé par le biais des modifications des taux d'intérêt ou de l'offre de crédit. Enfin, la politique de taux de change a un effet sur les prix relatifs et donc sur le solde des échanges extérieurs de biens et services.

Pour projeter la demande globale, on doit considérer à tour de rôle chacune de ses composantes. Certaines d'entre elles (consommation et investissement des administrations) peuvent, pour l'essentiel, être considérées comme connues si l'on dispose du budget de l'Etat. Les autres composantes pourront être calculées sur la base des résultats d'une analyse économique et statistique du comportement

des agents économiques et d'hypothèses sur l'orientation de la politique économique et l'évolution de l'environnement économique international. Les projections des dépenses publiques ainsi que celles des échanges extérieurs proviendront des projections sectorielles des finances publiques et de la balance des paiements, sujets qui sont traités dans des chapitres ultérieurs. Les projections de la demande globale ne pourront donc pas être finalisées de façon indépendante et il faudra procéder à des itérations successives avec les autres secteurs pour s'assurer que les projections de la demande globale concordent avec celles qui ressortent des comptes de finances publiques et de la balance des paiements.

L'équilibre entre ressources et emplois (ou encore entre offre et demande) de biens et de services s'exprime par l'équation suivante :⁶

$$PIB = C_p + I_p + C_g + I_g + X - M, \quad (7.8)$$

dans laquelle :

- PIB : produit intérieur brut;
- C_p : consommation finale privée;
- I_p : investissement brut privé;
- C_g : consommation finale des administrations publiques;
- I_g : investissement brut des administrations publiques;
- X : exportations de biens et services non facteurs;⁷
- M : importations de biens et services non facteurs.⁸

Dans la plupart des pays, les dépenses privées (de consommation et d'investissement) représentent une partie importante de la demande globale et du PIB et jouent par conséquent un rôle crucial dans la détermination et dans les fluctuations du niveau d'activité économique.

c. Principaux déterminants et méthodes de projection

Dans l'établissement des projections des principales composantes de la demande globale, notamment la consommation et l'investissement

⁶Cette identité est valable aussi bien à prix courants qu'à prix constants.

⁷On rappelle qu'il s'agit des "biens et services" tels qu'ils sont définis dans le Système de comptabilité nationale 1993 et dans la cinquième édition du *Manuel de la balance des paiements*.

⁸Il s'agit des "biens et services" tels qu'ils sont définis dans le Système de comptabilité nationale 1993 et dans la cinquième édition du *Manuel de la balance des paiements*.

privés, on fait généralement appel à la théorie économique pour sélectionner les variables explicatives pertinentes. Des méthodes statistiques sont utilisées, lorsque les données nécessaires sont disponibles, pour tester les modèles, parfois concurrents, proposés par la théorie et estimer les paramètres numériques. Lorsque l'on ne dispose pas d'un nombre suffisant d'observations pour utiliser des méthodes de régression, on se contente parfois de conserver les ratios obtenus pour les périodes passées jugées représentatives.

(1) Déterminants de la consommation privée

L'analyse de la consommation privée au niveau macroéconomique trouve son origine dans les travaux de Keynes et aboutit à la formulation d'une fonction de consommation reliant celle-ci au revenu disponible *courant* :

$$C_{rp} = \alpha + \beta.RND_{rp}, \quad (7.9)$$

où :

- C_{rp} : consommation finale réelle du secteur privé (ménages);
- RND_{rp} : revenu disponible réel brut du secteur privé (ménages).

avec :

$$\alpha > 0; 0 < \beta < 1.$$

L'épargne réelle privée S_{rp} est définie comme suit :

$$S_{rp} = RND_{rp} - C_{rp}. \quad (7.10)$$

En remplaçant C_{rp} par son expression dans l'équation précédente, on obtient :

$$S_{rp} = RND_{rp} - (\alpha + \beta.RND_{rp}) = (1 - \beta).RND_{rp} - \alpha. \quad (7.11)$$

Le coefficient α peut s'interpréter comme la consommation incompressible, que les ménages chercheraient à réaliser, même dans le cas extrême où le revenu disponible deviendrait nul, en prélevant sur leur patrimoine. Le coefficient β représente la propension marginale à consommer, qui mesure la variation de la consommation résultant d'une augmentation d'une unité du revenu disponible ($\Delta C_{rp}/\Delta RND_{rp}$). Elle est à distinguer de la propension moyenne à consommer, égale au ratio consommation/revenu disponible, soit $C_{rp}/RND_{rp} = \beta + \alpha/RND_{rp}$, qui diminue à mesure que RND_{rp}

augmente. Cette formulation se traduit donc par un taux d'épargne $Sr_p/RNDr_p = (1 - \beta) - \alpha/RNDr_p$ qui augmente en période d'expansion et fléchit en période de récession. En outre, le revenu augmentant au fil des ans, cette formulation conduit à projeter une croissance à long terme du taux d'épargne qui tendrait asymptotiquement vers $1 - \beta$.

La formulation précédente a progressivement été modifiée sur la base d'analyses empiriques de la consommation et d'études théoriques sur le comportement de consommation et d'épargne des ménages. Les deux théories principales, celle du *cycle de vie* et celle du *revenu permanent*, mettent l'accent sur le caractère *intertemporel* des décisions en matière de consommation et d'épargne. En effet, une augmentation de la consommation présente se fait au détriment de l'épargne et donc de la consommation future.

Selon la *théorie du cycle de vie*, attribuable aux économistes Modigliani, Brumberg et Ando, les individus sont guidés dans leurs décisions par le désir de répartir au mieux leur consommation sur la durée totale de leur vie. Ils cherchent notamment à maintenir un flux de consommation aussi uniforme que possible, et notamment à s'assurer un certain niveau de consommation pendant leur retraite. Ce raisonnement conduit à faire dépendre la consommation non seulement du revenu courant, mais également des revenus futurs anticipés et de la richesse accumulée. Les facteurs qui influent sur la consommation au niveau macroéconomique sont donc, par exemple, la structure démographique (toutes choses étant égales par ailleurs, plus la proportion de personne âgées est élevée, plus le taux d'épargne est faible) ou la nature du système de protection sociale (pensions).

Pour les applications pratiques, cette approche conduit à retenir une fonction de consommation de la forme suivante :

$$Cr_p = \alpha.RNDr_p + \beta.PATr_p, \quad (7.12)$$

dans laquelle :

$PATr_p$: valeur réelle du patrimoine total du secteur privé (ménages).

Le patrimoine comprend à la fois la richesse non financière et financière accumulée et la valeur actualisée des revenus du travail futurs anticipés.

La *théorie du revenu permanent*, attribuable à Milton Friedman, est fondée elle aussi sur l'idée que les ménages souhaitent avoir un profil de consommation régulier, alors que leur revenu fluctue dans le temps. Par conséquent, la consommation est fonction non pas du revenu de la période courante, mais du revenu moyen réel

attendu sur une période prolongée : d'où la notion de *revenu permanent*. Plus précisément, celui-ci est le flux annuel constant qu'une personne peut se permettre de consommer jusqu'à la fin de son existence, compte tenu de son patrimoine actuel et de ses revenus futurs anticipés.

Pour traduire cette approche dans des applications empiriques, il convient de préciser comment le revenu permanent est déterminé. Friedman suppose que les anticipations résultent d'un processus adaptatif qui permet d'exprimer le revenu permanent $RNDPr_p$ sous la forme d'une moyenne pondérée des valeurs passées du revenu observé $RNDrp_t$, avec des poids décroissant selon une progression géométrique. On peut démontrer que ceci revient à utiliser une équation de la forme suivante :

$$Cr_{p_t} = \beta_1.RNDPr_{p_t} + \beta_2.Cr_{p_{t-1}}, \quad (7.13)$$

où :

$Cr_{p_{t-1}}$: consommation réelle privée de la période précédente.

Le coefficient β_1 est la propension marginale à consommer à court terme. La propension marginale à consommer à long terme (tenant compte des effets décalés) est égale à $\beta_1/(1 - \beta_2)$.

(2) Déterminants de l'investissement privé

(i) La demande d'investissement

Comme c'était le cas pour la consommation, le comportement d'investissement fait l'objet d'une analyse intertemporelle, car celui-ci est motivé par sa rentabilité attendue. Un investissement ne sera réalisé que si son taux de rendement attendu excède le coût du capital. La demande d'investissement sera donc d'autant plus faible que le taux d'intérêt est élevé.

Dans la pratique, les dépenses d'investissement privé sont beaucoup plus volatiles que les dépenses de consommation. Par ailleurs, la part du PIB qu'elles représentent varie grandement d'un pays à l'autre. Pour expliquer et projeter l'évolution de l'investissement, les modèles utilisés sont le plus souvent fondés sur le principe de l'accélérateur.

Selon la théorie de l'accélérateur simple, le stock visé de capital privé en termes réels ($Kr_{p_t}^*$) dépend du niveau *attendu* de la production réelle (Y_t^*), ce que l'on peut exprimer par :

$$Kr_{p_t}^* = \gamma.Y_t^*, \quad (7.14)$$

où γ représente le ratio capital/production, qui dépend lui-même de variables telles que le coût du

capital, mais que l'on peut considérer comme relativement stable.

Si l'on suppose que le stock de capital est maintenu en permanence au niveau voulu (si $Kr p_t = Kr p_t^*$), l'investissement net réel du secteur privé $INr p_t$, qui est aussi la variation du stock de capital, peut être déterminé comme suit :

$$INr p_t = Kr p_t - Kr p_{t-1} \quad (7.15)$$

et l'investissement réel brut du secteur privé (qui inclut la dépréciation du stock de capital existant) est défini, en supposant que dep est le taux de dépréciation, de la manière suivante :

$$Irp_t = INr p_t + dep \cdot Kr p_{t-1}, \quad (7.16)$$

$$Irp_t = Kr p_t - Kr p_{t-1} + dep \cdot Kr p_{t-1}, \quad (7.17)$$

$$Irp_t = \gamma \cdot Y_t^* - \gamma \cdot Y_{t-1} + dep \cdot Kr p_{t-1}, \quad (7.18)$$

$$Irp_t = \gamma \cdot (Y_t^* - Y_{t-1}) + dep \cdot Kr p_{t-1}. \quad (7.19)$$

Avec ce modèle, dit d'accélérateur simple, une augmentation de l'investissement suppose une accélération de la production. Un ralentissement ou décélération de la production impliquerait une baisse de l'investissement.

Etant donné le laps de temps nécessaire pour décider, concevoir et mettre en place de nouveaux investissements, il se produit un décalage dans l'ajustement du capital effectif au niveau voulu. On utilise un mécanisme d'ajustement partiel pour modéliser le comportement d'investissement selon le modèle de l'accélérateur flexible :

$$Kr p_t - Kr p_{t-1} = \sigma \cdot (Kr p_t^* - Kr p_{t-1}), \quad (7.20)$$

avec : $0 \leq \sigma \leq 1$.

Le coefficient d'ajustement, σ , reflète le comportement des investisseurs privés confrontés notamment à des coûts d'ajustement.

Le modèle de l'accélérateur doit être complété pour tenir compte du fait que le coût des facteurs de production influe généralement sur le ratio capital/production, le capital et le travail étant dans une certaine mesure interchangeable. Ceci conduit à faire figurer ces coûts parmi les déterminants de l'investissement.

(ii) Investissement privé dans les pays en développement

En raison de facteurs institutionnels et structurels tels que l'absence de marchés de capitaux bien développés, du rôle relativement important des

pouvoirs publics dans la formation de capital, des distorsions qu'entraînent les contraintes de devises et d'autres imperfections du marché, les modèles usuels de demande d'investissement, qu'ils soient fondés sur le principe de l'accélérateur ou sur un processus d'optimisation intertemporelle, sont souvent d'une utilité limitée.⁹ Les études portant sur les pays en développement ont en effet souligné que le principal facteur limitatif de l'investissement privé est l'accès aux financements plutôt que leur coût.¹⁰ Cette situation s'explique notamment par le fait que les taux d'intérêt réels sont souvent maintenus à des niveaux inférieurs aux taux qui équilibreraient le marché, décourageant ainsi l'épargne financière.¹¹ Elle est de plus fréquemment aggravée par l'affectation des ressources financières selon des critères administratifs. Par conséquent, une hausse du taux d'intérêt réel est souvent favorable à l'investissement (contrairement à ce qui résulterait des théories fondées sur l'analyse de la demande d'investissement, couramment utilisées dans les pays industrialisés) dans la mesure où elle a pour effet de mobiliser des ressources financières supplémentaires pour financer l'investissement.

Le crédit bancaire, les apports de capitaux étrangers et les bénéfices non distribués représentent les principales sources de financement de l'investissement privé. Par son action sur le volume de crédit distribué, la politique monétaire peut donc avoir un effet direct sur le niveau de l'investissement. Enfin, l'investissement public a un poids important dans nombre de pays en développement et a de ce fait une incidence toute particulière sur l'investissement privé. Cependant, l'investissement public influe sur l'investissement privé par le biais de deux mécanismes distincts : d'une part, une augmentation de l'investissement public a un effet négatif sur l'investissement privé dans la mesure où elle absorbe une part plus grande des ressources financières limitées dont dispose l'ensemble de l'économie (*effet d'éviction directe*); d'autre part, certaines composantes de l'investissement public, notamment les infrastructures, facilitent et favorisent l'investissement privé. L'effet global est indéterminé a priori et ne peut donc être évalué qu'à l'aide d'une analyse quantitative des données disponibles.

⁹En outre, même dans les cas où l'analyse de la demande d'investissement serait pertinente, les données sont souvent quantitativement et qualitativement insuffisantes pour que l'on puisse obtenir des résultats empiriques fiables.

¹⁰Cf. Blejer et Khan (1984).

¹¹Cette situation est connue sous l'appellation de *répression financière*.

(iii) Projection de l'investissement privé

Pour projeter l'investissement privé, il faut tout d'abord évaluer le rôle respectif de la demande d'investissement des producteurs, fondée sur la rentabilité qu'ils en attendent, et des contraintes potentielles liées à l'insuffisance des financements ou des infrastructures publiques. C'est ainsi que, si l'on estime que la demande d'investissement pourra être satisfaite, les projections du niveau de l'investissement devront notamment tenir compte des perspectives de croissance du niveau d'activité. Si l'on estime au contraire qu'il existe d'importants goulets d'étranglement (si, par exemple, les projets potentiellement rentables existent mais que les routes ou les infrastructures portuaires nécessaires à l'écoulement des produits font défaut) ou que le financement nécessaire ne pourra être mobilisé (si, par exemple, le financement du déficit budgétaire absorbe une part excessive du crédit disponible), ce sont ces facteurs dont il faudra tenir compte, au moins de manière qualitative, pour établir les projections quant au niveau de l'investissement. En outre, l'investissement privé, en particulier étranger, est particulièrement sensible à la stabilité politique du pays. Il conviendra en général¹² de répercuter les contraintes limitant l'investissement privé sur le rythme de croissance de l'économie, dans la mesure où celui-ci est en partie fonction de la croissance du stock de capital.

A titre d'exemple, l'étude sur l'investissement privé dans les pays en développement réalisée par Blejer et Khan mentionnée dans la section précédente met en jeu une approche permettant de tenir compte simultanément des facteurs influant sur la demande d'investissement (un mécanisme d'accélérateur reliant le niveau souhaité de l'investissement à la variation attendue de la production, un effet d'éviction direct lié à un niveau excessif de l'investissement public,¹³ ainsi qu'un effet reflétant la situation conjoncturelle de l'économie) et des contraintes liées à l'insuffisance du crédit ou des investissements publics.¹⁴ Leur modèle permet donc de tenir compte de l'effet sur l'investissement des politiques monétaire et budgétaire. Il comporte enfin un mécanisme d'ajustement partiel de l'investissement effectif au niveau d'investissement souhaité, celui-ci pouvant être plus ou moins rapidement atteint, selon le

niveau de l'investissement public, le volume du crédit au secteur privé et la situation conjoncturelle.

Les auteurs de l'étude retiennent une équation réduite de la forme suivante :

$$FBCFr_p_t = b_0 \cdot (Y - (1 - dep)Y_{t-1}) + b_1 \cdot GAP_t + b_2 \cdot \Delta CIR_p K r_p_t + b_3 \cdot FBCFr_g_t + b_4 \cdot FBCFr_p_{t-1}, \quad (7.21)$$

dans laquelle :

- $FBCFr_p$: formation brute de capital fixe réelle du secteur privé;
- Y : PIB réel;
- dep : taux de dépréciation du capital;
- GAP_t : écart du PIB réel par rapport à sa valeur tendancielle;
- $\Delta CIR_p K r_p_t$: variation du crédit au secteur privé en valeur réelle, plus entrées nettes de capitaux privés en valeur réelle;
- $FBCFr_g$: formation brute de capital fixe réelle du secteur des administrations publiques.

On s'attend à ce que les coefficients b_0 (accélérateur), b_2 (contrainte financière) et b_4 (ajustement progressif) soient positifs. En revanche, le signe des coefficients b_1 (effet cyclique) et b_3 (investissement public) est indéterminé a priori. Ainsi, b_3 sera positif si la complémentarité entre investissement public et privé l'emporte sur l'effet d'éviction que le premier exerce sur le second.

(3) Consommation et investissement publics¹⁵

La consommation et l'investissement des administrations publiques résultent en principe de décisions autonomes de la part de ces administrations. Ces décisions ne sont pas soumises aux mêmes contraintes que celles des agents privés et ne reposent pas sur les mêmes règles de comportement économique. Ceci ne signifie pas pour autant que les administrations fixent de manière arbitraire le niveau de leur consommation et de leurs investissements : elles ont des objectifs, subissent des pressions et sont soumises à des contraintes. A titre d'exemple, certaines dépenses de fonctionnement et d'entretien découlent d'investissements réalisés dans le passé et doivent donc faire l'objet de projections qui cadrent avec les dépenses d'équipement des périodes antérieures. De même, dans un autre domaine, les dépenses salariales effectuées au cours d'une période donnée

¹²Cependant, lorsque l'on part d'une situation où les capacités de production ne sont pas pleinement utilisées, une croissance soutenue du PIB n'est pas nécessairement incompatible avec un tassement de l'investissement, du moins pendant un certain temps.

¹³Si le coefficient b_3 est négatif dans l'équation (7.21).

¹⁴Si le coefficient b_3 est positif dans l'équation (7.21).

¹⁵Cf. chapitre 9, Projection des finances publiques.

sont souvent la conséquence directe d'une politique salariale définie auparavant et d'accords contractuels antérieurs. Toutes ces considérations doivent être prises en compte lorsqu'on effectue des projections des dépenses de biens et services des administrations publiques.

4. Articulation des projections de l'offre et de la demande

On a passé en revue les principaux déterminants de la consommation et de l'investissement privés et formulé quelques observations sur les projections relatives à la consommation et à l'investissement publics. Si l'on y ajoute les projections des exportations et des importations de biens et services,¹⁶ on obtient des projections de la demande globale de biens et services.

Il faut rapprocher les projections de la demande globale et de ses composantes et les projections qui ont trait à l'offre et à la capacité de production, de manière à assurer entre ces variables une double cohérence comptable et économique.

Du point de vue *comptable*, il convient de s'assurer qu'il y a équilibre entre la production globale calculée à partir de l'offre (par exemple par sommation de projections sectorielles) et la demande globale, et que l'identité comptable entre les ressources et les emplois de biens et services est vérifiée. Si l'on partait de l'hypothèse que la production est déterminée par la demande, cette identité serait automatiquement vérifiée, mais il resterait à s'assurer que la production prévue par les projections reste compatible avec la capacité de production.

Du point de vue *économique*, il convient de s'assurer que les projections retenues pour l'investissement cadrent avec celles de la croissance de la production. Par ailleurs, dans le cas où des projections séparées sont faites pour la demande et la production, il est rare que l'équilibre entre ces deux variables soit atteint spontanément. On est donc souvent conduit à calculer par soustraction une composante de la demande pour assurer l'équilibre comptable. A titre d'exemple, si l'on décide de retenir les projections faites pour la production, l'investissement (public et privé), les exportations, les importations et la consommation publique, c'est la consommation privée qui servira de variable résiduelle et qui sera calculée par solde. Il faut alors s'assurer que celle-ci reste

compatible avec le comportement de consommation et d'épargne du secteur privé observé dans le passé.

III. Analyse et prévision du niveau général des prix

Le niveau général des prix est traditionnellement mesuré notamment par le déflateur du PIB et l'indice des prix à la consommation (IPC). Le déflateur du PIB est un indice synthétique mesurant l'évolution du prix auquel le PIB est évalué. L'IPC mesure de manière synthétique l'évolution des prix à la consommation, qu'il s'agisse de produits importés ou locaux.

1. Principaux déterminants du niveau général des prix

Sur le marché d'un produit donné, le prix est déterminé par l'interaction de l'offre et de la demande, un excès de demande se traduisant par une hausse du prix et inversement. Une telle hausse peut cependant être empêchée ou retardée lorsque les prix sont réglementés ou fixés, de manière contractuelle ou coutumière, pour une certaine durée. L'augmentation du prix sur un marché particulier peut résulter d'une modification structurelle de l'offre et de la demande sur ce marché et n'implique en aucune manière une hausse du *niveau général des prix*.

Une hausse du niveau général des prix reflète un déséquilibre macroéconomique qui se manifeste sur le marché des biens et services et sur le marché de la monnaie. Lorsque la hausse du niveau général des prix devient un processus continu, on est en présence du phénomène d'*inflation*. Dans ce cas, le déséquilibre initial persiste, soit que les causes de ce déséquilibre perdurent, soit que la structure de l'économie engendre une inertie qui tend à prolonger les effets d'un choc initial.

Vue sous l'angle de l'équilibre du marché des biens et services, une hausse du niveau général des prix est le reflet d'un excès de la demande par rapport à l'offre. Un tel déséquilibre peut provenir d'un gonflement de la demande ou d'une contraction de l'offre. Cependant, une augmentation de la demande ne se traduit normalement par une hausse des prix que lorsque l'économie est proche du plein emploi (dans le cas contraire, elle se traduit principalement par une augmentation du niveau d'activité). Il est commode de classer les facteurs expliquant l'évolution du

¹⁶Cf. chapitre 8, section 8.3, Projection de la balance des paiements.

niveau général des prix en deux grandes catégories, selon qu'ils agissent sur le niveau de la demande globale ou sur les coûts de production et sur l'offre.

Parmi les principaux *facteurs susceptibles d'affecter la demande globale* figurent la politique budgétaire et la politique monétaire. En effet, une augmentation des dépenses publiques ou une réduction de la fiscalité contribuent à un accroissement de la demande globale. Elles engendrent, de plus, une aggravation du déficit budgétaire, dont le financement implique fréquemment un accroissement de la création monétaire. De manière plus générale, une augmentation de l'offre de monnaie provoque un gonflement des encaisses réelles. Si celles-ci excèdent alors ce que les agents économiques souhaitent détenir, ils réagissent en augmentant leur demande de biens et services et d'actifs financiers autres que la monnaie. Une hausse du niveau général des prix ramène alors la valeur réelle des encaisses monétaires au niveau désiré par les agents économiques.

Dans une économie ouverte, sous un régime de taux de change *fixe*, l'évolution du niveau général des prix est en partie déterminée par celle des prix internationaux, par le biais des prix des biens susceptibles d'être échangés sur le marché mondial. Cependant, la demande intérieure joue aussi un rôle. Ainsi, des politiques budgétaire et monétaire expansionnistes se traduiront par une augmentation des prix des biens et services non échangeables¹⁷ et, à terme, pourront éventuellement entraîner un accroissement des importations et un épuisement progressif des réserves de change. Ceci peut provoquer une dévaluation de la monnaie qui implique également un ajustement à la hausse de la composante internationale des prix intérieurs. De même, dans un régime de taux de change *flexible*, des politiques monétaire et budgétaire trop expansionnistes aboutissent à une dépréciation de la monnaie qui s'accompagne d'une hausse du niveau général des prix.

Des politiques économiques ayant pour effet de stimuler la demande peuvent également exercer une pression à la hausse sur les prix par leurs effets sectoriels. Ainsi, si elles provoquent un excès de demande pour certains produits, il en résultera une hausse de leur prix. Les prix des autres produits, peuvent eux aussi être entraînés à la hausse, si l'augmentation des salaires et des autres coûts de production dans les secteurs où la demande est excédentaire s'étend à l'ensemble de l'économie.

Les *facteurs agissant sur le niveau général des prix à travers leur impact sur les coûts de production ou*

sur l'offre peuvent affecter le volume de la production de manière directe. Une mauvaise récolte, par exemple liée à des conditions climatiques défavorables, a un effet négatif sur l'offre et se traduit en l'absence d'importations par un renchérissement des produits affectés, ainsi que de leurs substituts. Cet effet peut aussi se transmettre en cascade à l'ensemble de l'économie si la hausse initiale porte sur des biens de grande consommation et entraîne une augmentation des salaires nominaux pour compenser la hausse du coût de la vie. Lorsqu'un choc extérieur se traduit par une augmentation du coût de certains intrants importés (par exemple des produits énergétiques) les activités productives deviennent moins rentables à un niveau donné des prix intérieurs, ce qui se traduit par une contraction de l'offre et une augmentation du niveau général des prix (déplacement de la courbe de l'offre). Un phénomène similaire se produit lorsque les coûts salariaux s'accroissent plus rapidement que la productivité sous la pression de mouvements revendicatifs.

Lorsque les marchés ne sont pas suffisamment concurrentiels, des pratiques monopolistiques ont tendance à se développer, avec pour effet de restreindre l'offre et, toutes choses étant égales par ailleurs, d'accroître le niveau des prix. Diverses rigidités structurelles, fréquemment observées dans les pays en développement, amplifient également les hausses de prix provoquées par une expansion de la demande. On constate ainsi que l'offre est parfois inélastique, c'est-à-dire qu'elle ne réagit que faiblement et avec retard à une augmentation de la demande ou des prix. Il en résulte que toute augmentation de la demande se traduit par une hausse des prix. Ces rigidités sont dues à des facteurs tels que l'insuffisance des réserves de change ou l'absence de certaines infrastructures, et sont souvent le reflet de politiques structurelles ou d'institutions inadaptées.

2. Quelques modèles usuels

a. Explication de l'inflation par la demande excédentaire

Pour vérifier l'hypothèse selon laquelle l'inflation tient au fait que la demande de biens et de services progresse plus rapidement que la production, on peut rechercher une relation empirique entre ces variables. Cette approche est analogue à celle utilisée pour la *courbe de Phillips*, qui repose sur la constatation d'une relation négative entre le taux de variation des salaires et le chômage. Le taux de

¹⁷On entend par biens et services non échangeables ceux qui sont susceptibles de faire l'objet de transactions sur le seul marché intérieur.

chômage constitue d'ailleurs une mesure approchée de l'écart entre production effective et production de plein emploi. Une équation pouvant servir à expliquer et prévoir le taux d'inflation peut être définie de la manière suivante :

$$\pi_t = (\bar{P}_t - \bar{P}_{t-1})/\bar{P}_{t-1} = a_0 + a_1 \text{GAPP}_t \quad (7.22)$$

dans laquelle :

π	: taux d'inflation;
\bar{P}	: niveau général des prix;
GAPP	: écart du PIB réel par rapport à sa valeur tendancielle ¹⁸ en pourcentage du PIB réel;

a_0 et a_1 sont des paramètres.

Pour tenir compte également des anticipations inflationnistes (mesurées à titre de simplification par l'inflation de la période précédente), on peut ajouter à l'équation (7.22) un terme supplémentaire, ce qui donne l'équation suivante :

$$\pi_t = b_0 + b_1 \text{GAPP}_t + b_2 \pi_{t-1} \quad (7.23)$$

b. Explication de l'inflation par la croissance de la masse monétaire

En situation d'équilibre à long terme, la production demeure constamment sur un sentier de croissance correspondant à son niveau potentiel, les taux d'intérêt réels sont constants, et l'inflation est pleinement anticipée. En pareil cas, le taux d'inflation est égal au taux d'expansion de la masse monétaire nominale moins le taux de croissance du PIB réel, soit :

$$\pi = \mu - r \quad (7.24)$$

où :

μ	: taux de croissance de la masse monétaire nominale;
r	: taux de croissance du PIB réel.

Bien que l'équilibre à long terme ne soit jamais atteint, on pourra exprimer de façon approchée le comportement moyen de l'économie sur une période suffisamment longue par une relation de ce type, à condition de tenir compte de la croissance

¹⁸La valeur tendancielle s'obtient par la régression suivante : $\ln(Y) = a_0 + a_1 t$, t étant indice de temps (1, 2, ...), et Y , le PIB réel.

du PIB réel. Ceci conduit à retenir une équation du type suivant :

$$\pi_t = c_0 + c_1 \mu_t + c_2 r_t \quad (7.25)$$

c_0 , c_1 et c_2 sont des paramètres (avec c_2 négatif).

Dans une version modifiée tenant compte des anticipations, l'équation se présente comme suit :

$$\pi_t = d_0 + d_1 \mu_t + d_2 r_t + d_3 (\pi_{t-1} - \pi_{t-2}) \quad (7.26)$$

où d_0 , d_1 , d_2 et d_3 sont des paramètres et le dernier terme entre parenthèses est utilisé comme une approximation des anticipations inflationnistes.

La mise en oeuvre empirique de ce type de formulation nécessite généralement la prise en compte d'effets dynamiques (décalages temporels, modèles à correction d'erreur permettant de distinguer les effets de court terme des effets de long terme).

c. Théories composites faisant intervenir des facteurs extérieurs

Certaines études empiriques se sont efforcées de tenir également compte des facteurs extérieurs (coûts des produits importés), afin d'expliquer le processus inflationniste. On peut utiliser une équation du type suivant :

$$\pi_t = e_0 + e_1 \mu_t + e_2 r_t + e_3 \text{GAPP}_t + e_4 \left(\frac{\Delta P_m}{P_m} \right)_t \quad (7.27)$$

dans laquelle :

GAPP	: écart du PIB réel par rapport à sa valeur tendancielle en pourcentage du PIB réel;
P_m	: indice des prix à l'importation;

e_0 , e_1 , e_2 , e_3 et e_4 sont des paramètres.

L'utilisation d'une équation de ce type repose sur l'idée que le niveau général des prix, mesuré par le déflateur du PIB ou l'indice des prix à la consommation, représente une moyenne pondérée des prix étrangers exprimés en monnaie locale (représentés ici par P_m) et des prix intérieurs (biens et services non échangeables), ces derniers étant eux-même influencés par l'orientation de la politique monétaire et par le taux d'utilisation des capacités de production. Par ailleurs, les études empiriques ajoutent fréquemment un terme représentant le taux d'inflation de la période précédente. Ceci peut se justifier soit au nom d'une

inertie du phénomène inflationniste liée à des phénomènes d'indexation, soit pour tenir compte des anticipations inflationnistes, si l'on suppose de plus que ces anticipations se forment selon un processus adaptatif.

IV. Exercice

L'objet de l'exercice est d'établir des projections des comptes nationaux de la Tunisie pour la période 1993–95. Pour cela il convient d'appliquer aux données de la Tunisie les méthodes jugées les plus appropriées, tout en formulant les hypothèses nécessaires. On pourra se référer notamment aux approches et aux méthodes présentées ci-dessus. Il est important de noter les hypothèses et méthodes de calcul retenues pour chacun des principaux agrégats, de façon à faciliter les révisions ultérieures. Les agrégats à projeter sont ceux figurant dans les tableaux 7.4 et 7.5. Dans tous les cas, on exercera un jugement critique sur les résultats obtenus.

La projection que l'on propose d'effectuer a nécessairement un caractère provisoire. Dans la mesure où elle suppose notamment la formulation d'hypothèses sur l'évolution des échanges extérieurs et sur les dépenses publiques, elle anticipe en effet sur les projections qui seront effectuées par la suite dans un bien plus grand détail sur les comptes extérieurs et les comptes de finances publiques. Il se peut également que les projections faites ici de certaines variables ne cadrent pas avec les hypothèses et projections qui seront établies ultérieurement.

Il faudra donc revenir par la suite sur les chiffres obtenus ici et, le cas échéant, faire plusieurs itérations jusqu'à ce que l'ensemble des projections soient cohérentes, tant du point de vue comptable que de celui du comportement des agents économiques.

Pour cet exercice sur le secteur réel—comme pour ceux qui portent sur les autres secteurs dans les chapitres suivants—on cherche à élaborer dans un premier temps un scénario dit *scénario de référence*. Il s'agit de projeter les agrégats de comptes nationaux en partant de l'hypothèse que *les politiques macroéconomiques des autorités restent*

inchangées. Les projections ainsi établies serviront ensuite de base, dans le cadre de l'exercice de programmation financière, à l'identification des déséquilibres éventuels et à l'élaboration des nouvelles politiques requises pour redresser ces déséquilibres. L'appendice de ce chapitre précise ce que l'on entend par scénario de référence.

Les *hypothèses* à utiliser dans le cadre de cet exercice de projection sont précisées ci-après. En matière de perspectives économiques pour 1993, les *autorités* voient 1993 comme une année de consolidation des bases sur lesquelles pourront prendre appui, d'une part, une croissance économique soutenue et, d'autre part, une amélioration durable de la situation financière. Les politiques mises en place visent une croissance modérée du PIB réel en 1993, grâce à une expansion rapide dans le secteur manufacturier et le secteur des services qui viendrait plus que compenser le recul de la production agricole après trois récoltes consécutives exceptionnelles. L'objectif des autorités en matière d'inflation (mesurée par l'indice des prix à la consommation) est de réduire celle-ci quelque peu, l'effet des nouvelles mesures de libéralisation des prix étant compensé par l'ouverture accrue de l'économie. Des importations massives liées à la construction du gazoduc transtunisien et des installations de gaz naturel à Miskar sont prévues pour 1993. On s'attend à une augmentation marginale des ratios épargne/PIB et investissement/PIB, le ralentissement de la croissance de l'investissement (hors projet gazoduc) étant attribuable à la baisse envisagée de la constitution des stocks. Le taux de croissance démographique prévu pour 1993 est de 2,5 %. Les autorités n'ont pas établi de perspectives pour les années 1994 et 1995.

Dans le cadre de cet exercice, on pourra discuter les points suivants. Dans quelle mesure des politiques qui auraient pour effet de relancer la demande peuvent-elles stimuler la croissance? Discuter les implications à court terme et à moyen/long terme. En quoi est-ce que les déterminants de l'investissement sont différents dans les pays en voie de développement et les pays industrialisés? Discuter le rôle des différents facteurs susceptibles de déterminer l'évolution de l'inflation en général et dans le cas particulier de la Tunisie.

Appendice : Qu'est-ce qu'un scénario de référence?

Définition

Un *scénario de référence* est un ensemble cohérent de projections macroéconomiques sectorielles, fondées sur des relations comptables et des relations de comportement homogènes, et qui repose sur l'hypothèse qu'il n'y aura pas de changement dans la politique économique par rapport à la période passée, ni dans les tendances ou dans les relations de comportement.

Méthodologie

Pour établir des projections dans le cadre d'un scénario de référence, on utilise les méthodes qui conviennent le mieux pour chaque secteur d'un pays donné, compte tenu de la disponibilité, de la stabilité et de la continuité des données; les méthodes d'établissement des projections peuvent être identiques pour le *scénario de référence* et pour le *scénario de programme*. Ce qui change essentiellement entre les projections du *scénario de référence* et celles du *scénario de programme*, ce sont les hypothèses retenues, notamment en matière de politique économique.

Hypothèses

A la base même du scénario de référence est l'idée que les *politiques et tendances demeurent inchangées*, ce qui fait intervenir un certain degré d'appréciation. Dans le cadre du *scénario de référence*, cela signifie que les projections :

- tiennent compte des effets attendus de : (1) toutes les mesures qui ont déjà été mises en oeuvre; (2) toutes les mesures au sujet desquelles le gouvernement a pris une décision officielle et dont on peut raisonnablement penser qu'elles seront effectivement mises en oeuvre et menées à bien; (3) tous les engagements préalables pris par les agents économiques, ou en leur faveur, et qui arrivent à échéance; et (4) la poursuite des tendances économiques passées qui se dégagent des résultats économiques globaux;
- excluent les effets de toutes les *nouvelles* mesures, en particulier de celles qui visent à assurer la réalisation de nouveaux objectifs

économiques—lesquelles seront incorporées dans le *scénario de programme*;

- tiennent compte des projections établies dans les rapports des organismes internationaux (FMI et Banque mondiale, etc . . .) pour les prix des produits de base sur les marchés internationaux, les taux de change et d'inflation des pays industrialisés et l'évolution de la production et de la demande chez les partenaires commerciaux.¹⁹

Exemples

1. *Mesures qui ont déjà été mises en oeuvre* : la politique actuelle des autorités dans le domaine monétaire et en matière de taux d'intérêt; la politique relative aux taux de change (taux nominal, taux réel, monnaie de rattachement); la législation fiscale existante; la politique de dépenses, notamment la politique salariale; la politique des prix; la politique commerciale; les restrictions de change et de commerce, etc.
2. *Décisions prises et susceptibles d'être appliquées* : ajustement des salaires et des avantages sociaux; modification de la structure des taux d'intérêt; ajustement discrétionnaire du taux de change; mesures structurelles (par exemple, privatisation de sociétés sélectionnées ou liquidation d'institutions financières en faillite). Cependant, le scénario de référence ne tiendra pas compte des intentions si elles sont jugées économiquement irréalistes ou politiquement irréalisables, ou si elles sont formulées d'une manière trop vague pour être crédibles. En d'autres termes, si le gouvernement n'a pas la volonté ou la capacité politiques d'appliquer une mesure annoncée, celle-ci ne sera pas prise en compte dans le scénario de référence.
3. *Engagements préalables* : service de la dette intérieure et extérieure prévu à l'échéancier; phases ultérieures de grands projets d'investissement; engagements au titre de l'aide extérieure; etc.
4. *Tendances économiques passées* : résultats du secteur réel extrapolés à partir des résultats passés; comportement en matière d'épargne et d'investissement; élasticité-prix; etc.

¹⁹Le FMI établit régulièrement des prévisions de prix internationaux des produits de façon spécifique pour chaque pays membre (cf. chapitre 8, section 8.3. Projection de la balance des paiements).

Tableau 7.1.

Tunisie : Ventilation sectorielle de la croissance du PIB réel, 1982-92

(Variation annuelle en pourcentage)

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Agriculture et pêche	-10,3	2,5	12,9	17,3	-12,2	20,5	-25,8	5,7	27,7	14,7	5,8
Industries extractives	-7,1	19,3	-5,3	-14,0	25,3	6,8	1,0	7,2	-6,7	0,1	-1,1
Hydrocarbures, électricité et eau	-3,1	7,8	0,3	-0,2	-1,4	-3,3	-0,3	1,0	-5,9	11,3	0,8
Dont : hydrocarbures	(-4,5)	(7,6)	(-0,9)	(-1,6)	(-2,7)	(-5,0)	(-1,6)	(0,6)	(-8,4)	(13,3)	(-0,3)
Industries manufacturières	2,8	8,3	6,7	5,1	4,8	4,4	6,5	6,0	11,1	4,1	8,0
Industries alimentaires	-7,4	3,7	18,6	-0,5	4,7	1,8	4,2	-6,1	15,0	6,3	14,4
Industries manufacturières, hors industries alimentaires	6,1	9,5	3,5	6,9	4,8	5,2	7,2	9,3	10,2	3,5	6,5
Matériaux de construction et verre	1,3	15,6	2,1	10,8	1,1	4,9	8,0	7,2	7,8	1,5	4,3
Industries mécanique et électrique	8,9	8,9	7,5	5,5	0,4	-0,5	4,1	7,4	9,6	3,8	3,9
Industries chimique et du caoutchouc	6,0	12,3	-0,3	6,7	14,9	8,4	12,6	3,8	4,6	2,9	4,8
Textiles, vêtement et cuir	4,0	4,3	0,4	4,3	5,6	7,6	8,0	13,5	14,9	4,0	8,3
Bois, papier et autres	13,3	10,6	9,5	8,3	4,2	5,2	5,1	7,4	6,1	4,8	7,8
Bâtiment et travaux publics	2,1	-0,6	6,1	-3,1	-13,2	-4,8	-4,6	11,9	15,3	1,0	8,6
Services	2,4	3,8	5,1	5,0	1,4	6,4	8,0	2,7	3,3	0,0	10,1
Transports et télécommunications	0,4	3,8	9,6	4,4	-3,2	9,8	6,4	5,0	3,7	1,8	12,5
Tourisme	-9,5	-6,8	-0,2	22,3	-0,7	37,2	11,6	-2,8	-0,8	-29,6	53,9
Commerce et autres services	3,5	4,5	5,6	3,1	2,8	3,5	10,2	2,5	3,7	2,1	7,5
Traitements et salaires des agents de l'Etat	5,2	5,8	3,8	4,7	1,2	2,5	3,2	4,0	3,8	4,6	4,2
Impôts indirects moins subventions	-0,5	4,7	5,7	3,3	0,8	6,7	0,1	1,9	8,1	2,1	8,5
PIB (à prix constants du marché)	-0,5	4,7	5,8	5,2	-1,1	6,7	0,1	3,7	7,6	3,9	8,0
PIB (à prix constants du marché), agriculture, pêche et industries alimentaires exclues	1,5	5,0	4,3	3,4	0,7	4,5	5,1	3,8	4,5	1,9	8,2

Source : Base de données et estimations de l'Institut du FMI.

Tableau 7.2.

Tunisie : Solde épargne-investissement, 1981-92*(En pourcentage du PIB)*

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Consommation	76,1	78,9	79,3	79,7	79,5	83,8	80,4	80,2	81,4	80,9	81,6	79,6
Administration centrale	13,1	14,2	16,1	13,9	13,2	13,2	12,4	11,5	12,0	11,3	11,8	11,4
Hors administration centrale	63,1	64,7	63,3	65,8	66,4	70,6	68,0	68,7	69,4	69,5	69,7	68,2
Epargne intérieure brute	23,9	21,1	20,7	20,3	20,5	16,2	19,6	19,8	18,6	19,1	18,4	20,4
Administration centrale	11,3	9,0	6,7	10,2	9,9	10,3	7,9	7,7	4,9	6,1	4,7	5,7
Hors administration centrale	12,6	12,1	14,0	10,1	10,6	5,9	11,7	12,0	13,7	13,0	13,7	14,7
Revenus nets provenant de l'étranger	0,8	1,1	1,2	0,8	-1,0	-0,7	0,0	0,6	0,7	1,9	0,4	1,0
Administration centrale	-1,2	-1,5	-1,6	-1,9	-2,2	-2,5	-2,3	-2,4	-2,1	-2,1	-2,1	-1,7
Hors administration centrale	2,0	2,6	2,8	2,7	1,2	1,8	2,3	3,0	2,8	4,0	2,5	2,7
Epargne nationale brute	24,6	22,2	21,8	21,1	19,5	15,5	19,6	20,4	19,3	21,1	18,9	21,4
Administration centrale	10,1	7,5	5,0	8,2	7,7	7,8	5,6	5,3	2,8	4,0	2,6	3,9
Hors administration centrale	14,6	14,7	16,8	12,8	11,8	7,7	14,0	15,0	16,6	17,0	16,2	17,5
Investissement	32,3	31,6	29,3	32,0	26,6	23,5	20,6	19,4	22,6	26,4	23,3	27,3
Formation brute de capital fixe	31,0	34,0	31,8	30,8	26,8	24,0	20,3	19,3	20,7	22,9	22,4	25,1
Variation des stocks	1,3	-2,4	-2,5	1,2	-0,2	-0,5	0,3	0,1	1,9	3,5	0,9	2,3
Administration centrale	6,1	6,8	4,5	5,1	4,6	5,6	4,0	5,2	4,2	4,5	5,7	4,0
Hors administration centrale	26,2	24,8	24,8	26,9	22,1	17,9	16,6	14,2	18,4	21,8	17,5	23,3
Dont : formation brute de capital fixe	(24,9)	(27,2)	(27,3)	(25,7)	(22,3)	(18,4)	(16,2)	(14,2)	(16,5)	(18,4)	(16,6)	(21,1)
Solde épargne-investissement	-7,7	-9,4	-7,4	-10,9	-7,1	-8,0	-1,0	1,0	-3,3	-5,3	-4,4	-6,0
Administration centrale	4,0	0,7	0,5	3,1	3,1	2,2	1,6	0,1	-1,4	-0,5	-3,1	-0,1
Hors administration centrale	-11,7	-10,1	-8,0	-14,0	-10,3	-10,2	-2,6	0,8	-1,8	-4,8	-1,3	-5,9
Exportations de biens et de services non compris les revenus des facteurs	41,4	36,9	35,4	33,9	32,7	30,8	35,0	41,9	44,0	41,8	38,6	38,0
Importations de biens et de services non compris les revenus des facteurs	49,8	47,4	44,0	45,5	38,8	38,0	36,0	41,5	48,0	49,0	43,5	45,0
Déficit de ressources	-8,5	-10,5	-8,6	-11,7	-6,1	-7,3	-1,0	0,4	-3,9	-7,2	-4,8	-7,0
Revenu net provenant de l'étranger	0,8	1,1	1,2	0,8	-1,0	-0,7	0,0	0,6	0,7	1,9	0,4	1,0
Solde des transactions courantes	-7,7	-9,4	-7,4	-10,9	-7,1	-8,0	-1,0	1,0	-3,3	-5,3	-4,4	-6,0
Pour mémoire :												
Transferts de capitaux publics et prêts nets	6,6	6,3	8,9	9,2	7,8	6,8	5,9	4,9	4,0	3,9	2,5	2,8

Source : Base de données et estimations de l'Institut du FMI.

Tableau 7.3.

Tunisie : Evolution des prix, 1981-92

(Variation annuelle en pourcentage)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992
Déflateur du PIB	11,2	16,0	9,3	7,3	4,9	2,6	6,7	8,5	7,2	5,7	6,8	5,8
Indice des prix à la consommation (IPC)	8,9	13,7	9,0	8,6	7,6	6,2	8,2	7,2	7,7	6,5	7,8	5,5
Composante intérieure de l'IPC	...	16,9	8,7	7,4	7,2	7,7	6,9	6,9	6,2	6,5	8,0	6,7
Prix des importations	...	3,9	10,1	12,8	8,6	1,2	12,7	7,9	12,6	6,7	7,1	2,0
IPC des partenaires commerciaux ¹	12,7	11,0	8,8	7,5	6,2	3,6	3,3	3,6	4,8	4,8	4,7	3,9

Source : Base de données et estimations de l'Institut du FMI.

¹Pondéré en fonction des échanges non pétroliers et du tourisme dans 16 pays partenaires ou concurrents.

Tableau 7.4.

Tunisie : Ventilation sectorielle du PIB, 1988-95*(En millions de dinars à prix constants de 1990; sauf indications contraires)*

	1988	1989	1990	1991	1992	Projections		
						1993	1994	1995
Secteur primaire	2.132,0	2.214,3	2.500,0	2.826,0	2.937,9			
Agriculture et pêche	1.175,0	1.243,0	1.587,0	1.820,0	1.925,6			
Industries extractives	93,3	100,0	93,3	93,4	92,4			
Hydrocarbures, électricité et eau	862,7	871,3	819,7	912,6	919,9			
Dont : Hydrocarbures	(711,7)	(716,2)	(655,8)	(743,3)	(741,2)			
Industries manufacturières	1.393,7	1.477,4	1.641,2	1.708,1	1.845,6			
Industries alimentaires	297,0	279,0	320,8	341,0	390,0			
Industries manufacturières hors industries alimentaires	1.096,7	1.198,4	1.320,4	1.367,1	1.455,6			
Matériaux de construction et verre	213,9	229,3	247,1	250,8	261,5			
Industries mécanique et électrique	188,8	202,8	222,3	230,7	239,6			
Industrie chimique et du caoutchouc	94,4	98,0	102,5	105,5	110,6			
Textiles, vêtement et cuir	396,8	450,4	517,4	538,0	582,9			
Bois, papier et autres	202,8	217,9	231,1	242,1	261,0			
Bâtiment et travaux publics	418,5	468,2	540,0	545,5	592,4			
Services	4.757,8	4.886,1	5.047,8	5.047,4	5.555,7			
Transports et télécommunications	611,9	642,7	666,5	678,7	763,2			
Tourisme	448,1	435,5	432,0	304,0	468,0			
Commerce et autres services	2.486,8	2.547,9	2.641,3	2.696,7	2.899,5			
Services des administrations publiques	1.211,0	1.260,0	1.308,0	1.368,0	1.425,0			
PIB aux coûts des facteurs	8.701,0	9.046,0	9.729,0	10.127,0	10.931,6			
Impôts indirects moins subventions	1.145,0	1.167,0	1.261,0	1.287,0	1.396,0			
PIB aux prix du marché	9.846,0	10.213,0	10.990,0	11.414,0	12.327,6			
Pour mémoire :								
Déflateur du PIB (indice base 1990 = 100)	88,2	94,6	100,0	106,8	113,0			
Croissance annuelle (en pourcentage)	...	7,2	5,7	6,8	5,8			
Indice des prix à la consommation (indice base 1990 = 100)	87,2	93,9	100,0	107,8	113,8			
Croissance annuelle (en pourcentage)	...	7,7	6,5	7,8	5,5			
PIB nominal (en millions de dinars)	8.685	9.661	10.990	12.194	13.928			

Source : Base de données et estimations de l'Institut du FMI.

Tableau 7.5.
Tunisie : Emplois et ressources, 1988-95

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
						Projections		
	<i>(En millions de dinars à prix courants)</i>							
Consommation finale	6.969,0	7.860,0	8.887,0	9.947,0	11.087,0			
Secteur privé ¹	5.970,0	6.703,0	7.642,2	8.503,2	9.496,7			
Administration centrale	999,0	1.157,0	1.244,8	1.443,8	1.590,3			
Formation brute de capital fixe	1.680,0	2.000,0	2.515,0	2.727,0	3.492,4			
Secteur privé ¹	1.232,0	1.597,0	2.016,6	2.030,0	2.932,4			
Administration centrale	448,0	403,0	498,4	697,0	560,0			
Variation des stocks	5,0	182,0	381,3	109,5	314,1			
Demande intérieure	8.654,0	10.042,0	11.783,3	12.783,5	14.893,5			
Excédent (+)/Déficit (-) de ressources	31,0	-381,0	-793,3	-589,5	-965,5			
Exportation de biens et services, non compris les revenus des facteurs	3.639,0	4.254,0	4.591,9	4.710,9	5.291,4			
Importation de biens et services, non compris les revenus des facteurs	3.608,0	4.634,0	5.385,2	5.300,4	6.256,9			
PIB aux prix du marché	8.685,0	9.661,0	10.990,0	12.194,0	13.928,0			
Revenu net des facteurs et transferts nets provenant de l'étranger	52,0	66,0	213,1	54,2	136,2			
PNB aux prix du marché	8.737,0	9.727,0	11.203,1	12.248,2	14.064,2			
	<i>(En pourcentage du PIB)</i>							
Pour mémoire :								
Investissement brut	19,4	22,6	26,4	23,3	27,3			
Épargne intérieure brute	19,8	18,6	19,1	18,4	20,4			
Épargne nationale brute	20,4	19,3	21,1	18,9	21,4			
Solde épargne-investissement	1,0	-3,3	-5,3	-4,4	-6,0			
Secteur privé	0,8	-1,8	-4,8	-1,3	-5,9			
Administration centrale	0,1	-1,4	-0,5	-3,1	-0,1			

Source : Base de données et estimations de l'Institut du FMI.

¹Comprend tous les agents économiques autres que l'administration centrale.

